

Province de Québec  
La Municipalité d'Armagh  
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 16 août 2023 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers :

Siège #1 - Marie-Ève Caron  
Siège #2 - Jean-François Labrecque  
Siège #3 - Nicolas Guillemette  
Siège #4 - Mélanie Bolduc  
Siège #5 - Guylain Chamberland  
Siège #6 - Christian Therrien

Est/sont absents:

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Suzie Bernier.

Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

**2023-08-01**

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL TENU LE 5 JUILLET 2023**
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 5 MINUTES)**
- 8 - ADMINISTRATION**
  - 8.1 - PROCÈS-VERBAL DE LA MRC DE BELLECHASSE**
  - 8.2 - MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**
  - 8.3 - PARTICIPATION DE LA GREFFIÈRE-ADJOINTE AU COLLOQUE DE ZONE 2023**
  - 8.4 - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) - OCTROI DE CONTRAT**

**9 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**9.1 - EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

**10 - VOIRIE**

**10.1 - SOUMISSION REÇUE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

**10.2 - TRANSFERT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT RELATIF À L'ENTRETIEN DES COURS MUNICIPALES POUR LA SAISON 2023-2024**

**10.3 - LEVÉE TEMPORAIRE DE L'INTERDICTION DU CAMIONNAGE LOCAL SUR UNE PARTIE DU RANG DE LA FOURCHE EST VERS LA FOURCHE OUEST**

**11 - PAUSE DE 5 MINUTES**

**12 - AQUEDUC/ÉGOUT**

**13 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**14 - LOISIRS ET CULTURE**

**15 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH - PARC DES CHUTES**

**15.1 - RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES SENTIERS - DÉCOMPTE DE PAIEMENT NO 1 À CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T. INC.**

**16 - VENTE DE BIENS MUNICIPAUX**

**17 - APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL - SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)**

**18 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)**

**19 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-02**

**3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance des procès-verbaux:

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que les procès-verbaux des séances du 5 et 11 juillet 2023 soient acceptés tel que rédigés par la greffière-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-03**

**4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois de juillet 2023 pour un montant de 181 331.39 \$.

ADRÉNALINE SPORTS ST-RAPHAËL	CASQUE-HUILE-SCIE-HÉBERTISME	220,72
ALIGNEMENT JEAN FRADET ENR.	CHANGEMENT HUILE-GMC 2020	139,58
ALIGNEMENT JEAN FRADET ENR.	ENTRETIEN DODGE RAM 2006	367,63
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES-AOÛT	1 850,50
CANAC	2 BACS VERTS + 2 BACS BLEUS	540,33
CARRIÈRES RIVE-SUD INC.	RÉPARER FOSSÉ-RTE DU 6E RG	4 119,51

CAUCA/EXPERTS EN APPELS D'URGENCE	MESSAGERIE CELL. JUIL. À SEPT.	358,72
COLBO QUÉBEC LTÉE	PIÈCES-RÉPARER CLÔTURE	126,47
CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T INC.	VERS. #1 ESCALIERS-PARC-PSSPA	37 723,76
CORPORATION LOISIRS ET PARCS D'AR.	AVANCE DE FOND - PARIT	10 500,00
CORPORA. LOISIRS ET SPORTS D'AR.	COMMANDITE - SÉRIES-SOFTBALL	500,00
CRÉAPHISTE	JOURNAL DE AOÛT - 24 PAGES	840,47
CYTECH CORBIN INC.	REMPLENER THERMOSTAT-FILTRAT.	505,13
DIANE GERVAIS, ARCHITECTE	SURVEILLANCE TRAV. USINE ÉPUR.	1 758,91
DOMAINE SK S.E.N.C.	TERRE PLANTATION-PAILLIS	240,00
DURAND MARQUAGE & ASS. INC.	MARQUAGE DE CHAUSSÉE	13 576,14
EMCO CORPORATION	49 SACS - ASPHALTE FROIDE	521,12
EMCO CORPORATION	49 SACS - ASPHALTE FROIDE	521,12
ÉQUIPE QUÉBEC U17 MASCULIN	COMMANDITE CHAMPIONNAT BALLE	100,00
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU POTABLE-JUILLET	222,48
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSPORT+ANALYSES EAU USÉE	850,25
EUROFINS ENVIRONEX	SUIVI INTERNE-EAU USÉE-11-07	80,48
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNI.	FORMATION RÔLE ET RESP. ÉLUS	379,42
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICI.	COMPORTEMENT ÉTHIQUE-ÉLUS	379,42
FQM SERVICES, COOP. DE SOLIDARITÉ	HÉBERGEMENT RÔLE EN LIGNE-2023	592,58
FQM SERVICES, COOP. DE SOLIDARITÉ	SOUTIEN TECHNIQUE-PERMISS	563,38
FRANCE THIBAUT, ING.	GÉNIE-FEP-PSSPA-TECQ-PAFSSPA	3 794,18
GENEQ INC.	BALANCE HUMIDITÉ-USINE ÉPURAT.	5 529,15
GROUPE ACCISST (LE)	RENOUVELLEMENT MUTUELLE 2023	1 149,75
GROUPE P.G.F. INC.	RÉPARER ÉROSION-RTE 6E+1ER RG	10 704,42
GROUPE P.G.F. INC.	NIVELEUSE-BEAUDOIN+1E RG +7 RG	1 080,48
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.-USINE ÉPURAT.-30 JRS	1 480,44
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. POSTE DE POMPAGE-61 JRS	572,44
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CASERNE - 61 JRS	282,52
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. RÉS. EAU POTABLE-58 JRS	37,40
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. BUREAU-GARAGE-BIBLIO.	418,53
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CHAOIS-58 JRS	33,24
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. LUMIÈRES DE RUE-31 JRS	550,39
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	363,98
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. USINE FILTRAT. - 62 JRS	2 929,96
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. LUMIÈRES DE RUES-30 JRS	532,63
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. FEU CLIGNOTANT-61 JRS	27,80
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. LUMIÈRE-ENTRÉE SUD-61 J	23,17
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. LUMIÈRE-ENTRÉE NORD-61J	23,17
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. BUREAU-GARAGE-BIBLIO.	491,98
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE INTERNET	92,41
L'OIE BLANCHE	PUBLICATION APPEL OFFRE- NEIGE	520,27
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	HON. PROF. AUDIT E/F AU 31/12	10 439,73
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	2 AUDITS-PROGRAMME RÉNOV. QC	1 063,52
LÉVIS FORD	RÉPARER CAMION INCENDIE #501	11 157,42
M.R.C. DE BELLECHASSE	5 TRANSPORTS ROLL-OFF	2 200,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	AJUST. CONTENEUR-30 RTE 281	40,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	5 TRANSPORTS ROLL-OFF	2 200,00
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISES PROVINCIALES-JUILLET	11 095,86
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NÉRÉE	ENTRAIDE DU 2023-07-09	677,04
NOVACO	PAPIER +SAVON À MAINS-CHALOIS	108,74
NOVACO	PAPIER MAIN-HYG.+PROD. NETTOY.	268,96
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CASERNE INCENDIE	109,17
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TÉL. IP USINE DE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE DE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CHALOIS	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET-POSTE DE REFOULEMENT	114,98
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET PARC DES CHUTES	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	CRÉDIT INTERNET CASERNE	- 109,17
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	FIL+LOCATION CHIPPER-SENTIER H	140,21
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE-AQU+EG-TRACTEUR	918,10

PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE-AQU+EG-HÉBERTIS	475,32
PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC. (#12916)	CHARGEUR BATTERIE-VTT-PIÈCE	59,98
PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC. (#12916)	BOLLARDS-PISTE CYCLABLE	11,21
RÉAL HUOT INC.	MEMBRANE GÉOTEXTILE-SENTIER	2 762,17
RÉAL HUOT INC.	CRÉDIT RETOUR MEMBRANE-SENT.	- 920,72
RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA	REMISES FÉDÉRALES-JUILLET	4 508,56
RREMQ - AON HEWITT	RÉGIME DE RETRAITE-JUILLET	3 746,61
SEL ICECAT INC.	CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE	9 844,18
SERV. DÉPRÉDATION LAURENTIDES-AP.	VÉRIF. RG ST-CHARLES-FOURCHE O	287,44
SIGNALISATION LÉVIS INC.	PANNEAUX DE SIGNALISATION	1 564,01
SIGNALISATION LÉVIS INC.	2 POTEAUX DE SIGNALISATION-MTQ	229,84
SM-EAU-EXPERT INC.	VALIDATION SOMAEU-MAI-JUIN	349,52
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	ENVOI POSTAL-JOURNAL AOÛT	131,88
SOLUTIONS IT CLOUD	LICENCE COURRIELS	38,17
TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	TÉL+ FAX BÂTIMENTS MUNICIPAUX	559,97
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOC. D.G.	69,95
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOC. BUREAU	385,76
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOC. D.G.	36,49
TRANSPORT DOYEN LTÉE	TRANSPORT-ÉROSION-1ER+6E RG	3 085,62
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	SERVICES PROF. - DÉNEIGEMENT	2 528,02
VIDÉOTRON LTÉE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	128,44
VIDÉOTRON LTÉE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	128,44

Adopté unanimement par les conseillers.

## **5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL TENU LE 5 JUILLET 2023**

## **6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL**

## **7 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 5 MINUTES)**

## **8 - ADMINISTRATION**

**2023-08-04**

### **8.1 - PROCÈS-VERBAL DE LA MRC DE BELLECHASSE**

Aucune séance du Conseil des maires de la MRC de Bellechasse n'a eu lieu au mois d'août 2023.

**2023-08-05**

### **8.2 - MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** suite à la modification du Code municipal en 2009, le Conseil de toute municipalité doit établir par résolution, son calendrier des séances ordinaires à chaque année;

**ATTENDU QUE** ce Conseil peut par résolution modifier la date de ses séances;

**ATTENDU QUE** pour la séance de septembre prochain, il est préférable de devancer celle-ci;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que ce Conseil devance la séance du Conseil de septembre au 1<sup>er</sup> mercredi de

ce mois, soit le **6 septembre prochain à 20:00 heures** au lieu habituel.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-06**

### **8.3 - PARTICIPATION DE LA GREFFIÈRE-ADJOINTE AU COLLOQUE DE ZONE 2023**

**ATTENDU** les récentes modifications législatives concernant le monde municipal;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de se tenir à jour et d'être bien informé;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,  
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

1<sup>o</sup> Que Mme Anne Mathieu, greffière-adjointe, soit autorisée à participer au colloque de la zone Beauce-Côte-Sud qui se tiendra à Saint-Victor les 13 et 14 septembre prochains.

2<sup>o</sup> Que les frais d'inscription, de séjour, de déplacement et de repas soient assumés par la Municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-07**

### **8.4 - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) - OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte où elle a durement été touchée par la pandémie;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a bénéficié d'un montant maximal de 106 155 \$ dans le cadre du Programme PRABAM;

**ATTENDU QUE** nous n'avons pas atteint le montant maximal d'aide financière pour les bâtiments municipaux dans le programme PRABAM;

**ATTENDU QUE** nous avons procédé à des demandes de prix auprès des divers fournisseurs;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,  
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que le Conseil octroie le contrat à Construction-Rénovation C.D.T. inc. pour des travaux au niveau du garage municipal soit pour le remplacement du soffite, de la ventilation et du fascia en aluminium, le recouvrement de bandes et le revêtement en canexel des pignons pour une somme de 12 075\$ avant taxes.

Que ce budget soit prévu dans les travaux du Programme PRABAM.

Adopté unanimement par les conseillers.

2023-08-08

## **9 - SÉCURITÉ INCENDIE**

### **9.1 - EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

**ATTENDU QUE** le Service de sécurité incendie d'Armagh a grandement besoin de relève au sein de sa brigade;

**ATTENDU QU'**une offre d'emploi a paru dans le journal l'Armagh'Joie afin de recruter des pompiers volontaires;

**ATTENDU QUE** des candidats potentiels et déjà formés ont démontré leur intérêt à faire partie de la brigade de pompiers d'Armagh;

**ATTENDU QU'** un nouveau pompier requiert plus de deux ans en formation et en expérience avant d'être pleinement efficace;

**ATTENDUE** la recommandation de Claude Morin, directeur incendie du service de sécurité incendie d'Armagh;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que ce conseil suite à la recommandation de Claude Morin, directeur incendie d'Armagh embauche les pompiers volontaires suivants:

- Darianne Morin
- Tommy Laflamme
- Serge Laflamme
- Danny Fréchette-Roy
- Stéphanie Nicol
- Rémi Dubois

Que ceux-ci s'engagent à signer l'entente de travail des membres du service de sécurité incendie d'Armagh et à respecter le code d'éthique et de déontologie de la Municipalité d'Armagh.

Adopté unanimement par les conseillers.

## **10 - VOIRIE**

2023-08-09

### **10.1 - SOUMISSION REÇUE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un deuxième appel d'offres public le 28 juin 2023 par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'octroi d'un contrat pour l'entretien des chemins en hiver à compter de la prochaine saison hivernale (automne 2023);

**ATTENDU QU'**à la date d'ouverture des soumissions, soit le 17 juillet 2023, une seule entreprise a déposé une soumission;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que la Municipalité octroie le contrat pour l'entretien des chemins en hiver, pour une période de 5 ans, à Excavation Marcel Vézina Inc. pour un montant

de 3 702 081.60 \$ taxes en sus.

Que Excavation Marcel Vézina Inc. s'engage à déposer à la Municipalité l'ensemble des documents requis après octroi du contrat.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-10**

**10.2 - TRANSFERT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT RELATIF À L'ENTRETIEN DES COURS MUNICIPALES POUR LA SAISON 2023-2024**

**ATTENDU QUE** Déneigement Nicolas Audet a informé la Municipalité qu'il mettait fin au contrat de déneigement relatif à l'entretien des cours municipales pour la saison 2023-2024;

**ATTENDU QUE** Cédric Duchesneau s'engage à respecter le contrat intervenu entre Déneigement Nicolas Audet et la municipalité d'Armagh selon les modalités établies au devis du contrat de déneigement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

D'informer Cédric Duchesneau que la Municipalité accepte le transfert de contrat au montant de 18 160 \$ avant taxes pour la saison 2023-2024 conditionnellement à ce que toutes les clauses au devis soient respectées.

Que Mme Sylvie Vachon, directrice générale soit autorisée à signer les documents relatifs au déneigement des cours municipales pour et au nom de la Municipalité d'Armagh.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-11**

**10.3 - LEVÉE TEMPORAIRE DE L'INTERDICTION DU CAMIONNAGE LOCAL SUR UNE PARTIE DU RANG DE LA FOURCHE EST VERS LA FOURCHE OUEST**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) effectue des travaux majeurs sur le pont qui enjambe la rivière Armagh sur la Route 281 Sud;

**ATTENDU QUE** durant la période du 11 septembre au 20 octobre 2023, les interventions sur le pont occasionneront la fermeture complète de la Route 281 Sud;

**ATTENDU QUE** le Ministère est conscient des inconvénients causés par ces travaux et demande à la Municipalité de lever l'interdiction du camionnage sur une partie du rang de la Fourche Est pour se diriger vers le rang de la Fourche Ouest pour le camionnage local, même s'il y a restriction de charges sur le pont;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que la municipalité d'Armagh informe le Ministère des Transports et de la

Mobilité durable (MTMD) qu'elle donne son accord en levant l'interdiction au camionnage sur une partie du rang de la Fourche Est en direction de la Fourche Ouest pour permettre aux entrepreneurs locaux d'utiliser ce chemin de détour durant la fermeture complète de la Route 281 Sud.

Adopté unanimement par les conseillers.

**11 - PAUSE DE 5 MINUTES**

**12 - AQUEDUC/ÉGOUT**

**13 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**14 - LOISIRS ET CULTURE**

**2023-08-12**

**15 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH -  
PARC DES CHUTES**

**2023-08-13**

**15.1 - RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES SENTIERS -  
DÉCOMPTE DE PAIEMENT NO 1 À CONSTRUCTION-  
RÉNOVATION C.D.T. INC.**

**ATTENDU QUE** les travaux de réfection des infrastructures des sentiers au Parc des chutes d'Armagh ont débuté au mois de mai dernier;

**ATTENDU QU'**une partie des travaux a été réalisée;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que la Municipalité d'Armagh, sur recommandation de Stéphanie Lemay-Lauzière ing. de la Firme EMS, verse un montant de 37 723.76 \$ incluant les taxes à Construction-Rénovation C.D.T.inc. en lien avec le paiement du décompte no. 1 pour les travaux de réfection des infrastructures des sentiers au Parc des chutes d'Armagh.

Ce montant est financé par une subvention dans le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-14**

**16 - VENTE DE BIENS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QU'**une demande de soumission pour la vente de certains biens municipaux a paru dans le journal l'Armagh'Joie du mois de juillet dernier;

**ATTENDU QUE** deux soumissionnaires ont déposé une offre d'achat pour différents biens;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,  
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Que ce Conseil accepte l'offre d'achat reçu de M. Jacques Beaudoin au montant de 35\$ concernant l'achat d'un filet de balle que la Municipalité avait mis en vente au mois de juillet dernier.



Qu'elle accepte également l'offre d'achat de Groupe P.G.F. inc. au montant de 402\$ concernant un lot de divers tuyaux usagés et un conteneur à déchets.

D'informer les acheteurs qu'ils disposent de 15 jours après l'acceptation de leur soumission pour venir payer et récupérer les biens.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2023-08-15**

**17 - APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL -  
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC  
(SAAQ)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Raphaël est mandataire pour le compte de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) depuis 2017;

**ATTENDU QUE** malgré les redevances de la SAAQ, celle-ci constate que depuis les dernières années, elle accumule un déficit avoisinant les 20 000 \$/année;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Raphaël veut continuer à offrir ce service;

**EN CONSEQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

Que la municipalité d'Armagh appuie les démarches de la municipalité de Saint-Raphaël auprès de Mme Stéphanie Lachance, Députée de Bellechasse dans sa demande de compensation pour la succursale de la SAAQ de Saint-Raphaël.

Que cette résolution soit transmise à la municipalité de Saint-Raphaël.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)**

**2023-08-16**

**19 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Qu'à 20:26, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Suzie Bernier, mairesse

---

Sylvie Vachon, directrice générale  
et greffière-trésorière